

### Anamnèse type lors d'un examen de volailles malades

Ceci est particulièrement à conseiller dans le cadre de la situation épidémiologique actuelle. En cas d'autopsie par l'ARSIA, veuillez joindre ce document complété à la demande d'analyse habituelle.

Les signes cliniques sont variables en fonction de la virulence de la souche d'influenza. Ils peuvent être très légers voire inaperçus pour les souches faiblement pathogènes à très graves et suraigus pour les souches hautement pathogènes. Les souches faiblement pathogènes H5 et H7 peuvent muter en souches hautement pathogènes durant leur circulation chez la volaille. Elles doivent donc être détectées le plus vite possible.

Quel est le type d'élevage ?                    hobbyiste / professionnel

Quelles sont les espèces détenues ? .....

Les dindes sont très sensibles, avec un taux de mortalité plus important quelle que soit la virulence de la souche. Ensuite viennent tous les autres gallinacés. Les palmipèdes ne sont pas sensibles sauf à certaines souches hautement pathogènes comme le H5N1 ou le H7N1.

Combien de volailles sont-elles détenues ? .....

Combien de volailles sont mortes depuis 1 semaine ? .....                    pourcentage :.....

**Si la mortalité est supérieure à 3 % dans les élevages professionnels, faire pratiquer une autopsie**

**sur plusieurs individus par l'ARSIA\* . Etre vigilant en élevage hobbyiste quant à l'anamnèse et à l'examen clinique, si le taux de mortalité est supérieur à 10 %.**

**Nombre de cadavres nécessaires pour l'autopsie :**

**-10 si élevage professionnel ;**

**- selon le taux de mortalité en élevage hobbyiste mais au moins 3.**

**Ne pas oublier d'emballer les volailles successivement dans 2 sacs en plastique solide.**

Combien de volailles sont mortes dans les 24 dernières heures ? .....                    Pourcentage :.....

**Si la mortalité est supérieure ou égale à 5 % , notifier à l'UPC provinciale si élevage professionnel, être très vigilant à l'examen clinique et à l'anamnèse en élevage hobbyiste.**

Les volailles malades sont-elles maigres ? Oui/ non

En principe, la majorité des animaux malades ou morts auront un état d'embonpoint correct en cas d'Influenza aviaire hautement pathogène, vu le caractère suraigu de la maladie. Dans le cas d'influenza faiblement pathogène, la maladie peut avoir une allure subaiguë à chronique.

Observe-t-on des traces de morsures sur les individus morts ou malades ?

**En effet, une des causes de mortalité massive en élevage hobbyiste, est une attaque par un prédateur (renard ,fouine...).**

Les volailles présentent-elles des problèmes respiratoires, des yeux larmoyants ? oui / non

Les volailles ont-elles une tête gonflée avec crête et caroncules cyanosées ? oui / non

La ponte est-elle diminuée ? oui / non

Si oui , de quel pourcentage ? .....

**Si supérieur ou égal à 20 %, faire pratiquer une autopsie par l'ARSIA\* si élevage professionnel, être vigilant en élevage hobbyiste**

Les animaux sont-ils prostrés, peu vigoureux , se mettent-ils en boule , sans bouger? Oui / non

Les volailles présentent-ils une diminution d'appétit ? oui /non

Si oui, de quel pourcentage ? .....

**Si supérieur à 20 %, faire pratiquer une autopsie par l'ARSIA\* si élevage professionnel, être vigilant en élevage hobbyiste**

Observe-t-on une diminution de la prise de boisson ? oui / non

Si oui, de quel pourcentage ? .....

**Si supérieur à 20 %, faire pratiquer une autopsie par l'ARSIA\* si élevage professionnel, être vigilant en élevage hobbyiste.**

*\* par la DGZ pour le nord du pays*

- N.B. - Les pourcentages indiqués n'ont de sens que pour les élevages d'au moins 50 individus,  
- En élevage hobbyiste de moins de 50 sujets, utiliser l'ensemble de l'anamnèse afin d'exclure ou de ne pas exclure l'Influenza aviaire. Normalement, un taux important de mortalité sera observé dans les dernières 48 heures.  
- Notifier à l'UPC provinciale si cette maladie ne peut être écartée du diagnostic différentiel.

**Adresses des différents laboratoires de l'ARSIA :**

à noter que les cadavres pour autopsies urgentes doivent être déposés idéalement, sur le site de Ciney

Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney . Tel :083.23.05.18

Avenue Alfred Deponthière ,40 - 4431 Loncin . Tel : 04.239.95.00

Drève du Prophète ,2 - 7000 Mons. Tel : 065.32.88.60